



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION STATUTS ET RÈGLEMENTS ET OBLIGATIONS DES CLUBS

Réunion du	1 ^{er} octobre 2021 - VISIOCONFÉRENCE
Présidence	M. Jean-Marie COPPI
Membres	MM. Hugues BOUCHER – Roger BOREY– René FRANQUEMAGNE – Dominique PRETOT
Administratif	M. Guillaume CURTIL (Pôle Juridique)

1. STATUTS ET REGLEMENTS

Formation Règlements : MM. COPPI – FRANQUEMAGNE – PRETOT - BOREY

1.1 CHANGEMENT DE CLUB POST 15 JUILLET

La commission,

RAPPELLE

- que le joueur ne peut quitter son club hors période normale de mutation tant qu'il n'obtient pas l'accord de celui-ci ;
- si le refus de changement de club n'a pas à être motivé, il appartient au club quitté d'apporter néanmoins une réponse ;
- Et qu'il appartient au club d'accueil et/ou au joueur d'apporter la preuve que le refus du club de départ revêt un caractère abusif attendu néanmoins que la simple absence de réponse du club quitté ne peut pas être regardée comme abusive.

Demande de réponse pour Mutation Hors Période

La commission demande aux clubs quittés de répondre à la demande d'accord du club d'accueil suivant **pour le 07/10/2021 déla**

A.S. LUXEUIL pour le changement de club du joueur Hugo FARRON pour le club VALLEE DU BREUCHIN.

A.S.C. PORTUGAISE D'AUDINCOURT pour le changement de club du joueur Filip RADOVANOVIC pour le club OL. COURCELLES LES MONTBELIARD.

A.S. PRECYLIENNE pour le changement de club du joueur Christopher LONDIN CUNY pour le club ENT. SPORTIVE MORVANDELLE.

A.S. BAVILLIERS pour le changement de club du joueur Granit KRASNIQI pour le club S.R. BELFORTAINE FUTSAL.

Situation du joueur Corentin ETIENNE (U.S. PERRIGNY)

Vu son procès-verbal du 24/09/2021,

Vu l'absence de réponse du club U.S. PERRIGNY à la demande de la commission,

Vu la nouvelle demande d'accord à changement de club introduite par le club F.C. FLEURY LA VALLEE, pour le joueur Corentin ETIENNE, postérieurement à l'officialisation de l'inactivité totale du club U.S. PERRIGNY,

Vu les articles 92 et 193 des R.G. de la F.F.F.,

Vu la disposition financière F.16,

La Commission,

ACCORDE le changement de club du joueur Corentin ETIENNE pour le club F.C. FLEURY LA VALLEE.

Situation du joueur Musa KALE (F.C. NEVERS)

Vu la demande d'accord à changement de clubs introduite par le club A.S. GARCHIZY pour le joueur Musa KALE (U16), en date du 20/09/2021,

Vu le refus émis par le club quitté en date du 22/09/2021 au motif « *Licence partiellement réglée, reste dû 200 €* »,

Vu le courrier du GJ JEUNES A.F.G.P. 58 reçu le 27/09/2021, demandant l'examen du dossier au regard du motif de refus du club quitté,

Vu les articles 92 et 193 des R.G. de la F.F.F,

Vu la décision de la Commission régionale d'appel de la LBFCF du 23/07/2021,

La Commission,

Considérant sur fondement de la décision de la commission régionale d'appel mentionnée supra, qu'il convient de considérer que le joueur est à jour de sa cotisation contrairement à ce qui est soutenu par le club quitté,

Par ces motifs,

DIT le refus émis abusif,

ACCORDE le changement de club du joueur Musa KALE pour le club A.S. GARCHIZY.

Situation du joueur Ibrahim MOHAMED HOUMED (F.C. NEVERS)

Vu la demande d'accord à changement de clubs introduite par le club F.C. NEVERS BANLAY pour le joueur Ibrahim MOHAMED HOUMED (U14), en date du 08/09/2021,

Vu le refus émis par le club quitté en date du 22/09/2021 au motif « *Licence non réglée : 50 €* »,

Vu le courriel du F.C. NEVERS BANLAY reçu le 27/09/2021, demandant l'examen du dossier au regard du motif de refus du club quitté,

Vu les articles 92 et 193 des R.G. de la F.F.F,

La Commission,

Considérant que le joueur n'est pas à jour de sa cotisation,

Par ces motifs,

DIT le refus émis non abusif,

N'ACCORDE pas le changement de club du joueur Ibrahim MOHAMED HOUMED pour le club F.C. NEVERS BANLAY.

Situation des joueurs Kevin WONGOBE, Shirin JALILOV et Zakaria CHETIOUI (F.C. NEVERS)

Vu les demandes d'accord à changement de clubs introduite par le club F.C. NEVERS BANLAY pour les joueurs Kevin WONGOBE (U16), Shirin JALILOV (U16) et Zakaria CHETIOUI (Senior) en date des 8/09/2021 et 22/09/2021,

Vu les refus émis par le club quitté en date du 22/09/2021, au motif « *Licence partiellement payée, reste 200 €* »,

Vu le courriel du F.C. NEVERS BANLAY reçu le 27/09/2021, demandant l'examen des dossiers au regard du motif de refus du club quitté,

Vu les articles 92 et 193 des R.G. de la F.F.F,

Vu la décision de la Commission régionale d'appel de la LBFCF du 23/07/2021,

La Commission,

Considérant sur fondement de la décision de la commission régionale d'appel mentionnée supra, qu'il convient de considérer que les joueurs sont à jour de leur cotisation contrairement à ce qui est soutenu par le club quitté,

Par ces motifs,

DIT le refus émis abusif,

ACCORDE le changement de club des joueurs Kevin WONGOBE, Shirin JALILOV et Zakaria CHETIOUI pour le club F.C. NEVERS BANLAY.

Situation du joueur Alnazeir ABDELMALLEK (F.C. CHEU)

Vu la demande d'accord à changement de clubs introduite par le club ST FLORENTIN PORTUGAIS pour le joueur Alnazeir ABDELMALLEK (Libre / Senior), en date du 06/09/2021,
 Vu les refus émis par le club quitté en date du 06/09/2021 au motif « Licence »,
 Vu les articles 92 et 193 des R.G. de la F.F.F,
 La Commission,
CONSTATE l'absence d'accord du club quitté,
N'ACCORDE PAS le changement de club du joueur Alnazeir ABDELMALLEK pour le club ST FLORENTIN PORTUGAIS.

1.2 EXEMPTION DU CACHET MUTATION

Vu les dispositions des articles 90 et 92 des R.G. de la F.F.F., portant sur les changements de clubs,
 Vu les dispositions de l'article 117 des R.G. de la F.F.F., portant sur les exemptions du cachet « mutation »,

DONNE une réponse FAVORABLE aux demandes d'exemption ci-après listées,

CLUB	IDENTITE DU JOUEUR/JOUEUSE	DATE DE LA DEMANDE	CACHET(S) APPOSE(S)	MOTIF
A.S.A. VAUZELLES	Paul MBIENDJI NJILA	Demande de licence « Libre U18 » introduite le 21/09/2021	Dispense mutation 117 b) Pratique uniquement dans sa catégorie d'âge	Le club quitté n'a pas engagé d'équipe pour la catégorie U18 au sein de sa ligue d'appartenance, date de fin des engagements 04/09/2021.
F.C. GATINAIS	Gino FILICE	Demande de licence « Libre U17 » introduite le 21/09/2021	Dispense mutation 117 b) Pratique uniquement dans sa catégorie d'âge	Le club quitté n'a pas engagé d'équipe pour la catégorie U17 ou U18 au sein de sa ligue d'appartenance, date de fin des engagements 30/07/2021
F.C. PAYS DE LUXEUIL	Julien KOHLENBERG	Demande de licence « Libre U15 » introduite le 09/08/2021	Dispense mutation 117 b) Pratique uniquement dans sa catégorie d'âge	Le club quitté est déclaré en inactivité partielle de fait sur la catégorie U15 depuis le 31/07/2021, date de fin des engagements,
F.C. PAYS DE LUXEUIL	Dimitry ROUX	Demande de licence « Libre U13 » introduite le 15/08/2021	Dispense mutation 117 b) Pratique uniquement dans sa catégorie d'âge	Le club quitté est déclaré en inactivité partielle de fait sur la catégorie U13 depuis le 31/07/2021, date de fin des engagements,
E.S. CHARBUY	Achille NANGUY	Demande de licence « Libre Vétéran » introduite le 22/09/2021	Dispense mutation 117 b)	Le club quitté est déclaré en inactivité totale depuis le 09/09/2021
E.S. CHARBUY	Ludovic PILATE	Demande de licence « Libre Senior » introduite le 22/09/2021	Dispense mutation 117 b)	Le club quitté est déclaré en inactivité totale depuis le 09/09/2021
S.N.I.D.	Noa LARDEREAU	Demande de licence « Libre U16 » introduite le 30/06/2021	Dispense mutation 117 b) Pratique uniquement dans sa catégorie d'âge	Le club n'a pas engagé d'équipe U16R, refus émis le 31/05/2021

S.N.I.D.	Matis MORAIS DE OLIVEIRA	Demande de licence « Libre U16 » introduite le 29/06/2021	Dispense mutation 117 b) Pratique uniquement dans sa catégorie d'âge	Le club n'a pas engagé d'équipe U16R, refus émis le 31/05/2021
S.N.I.D.	Louis TAUPIN	Demande de licence « Libre U16 » introduite le 02/07/2021	Dispense mutation 117 b) Pratique uniquement dans sa catégorie d'âge	Le club n'a pas engagé d'équipe U16R, refus émis le 31/05/2021
S.N.I.D.	Ferdinand NGANDI NTANDA DILUNG	Demande de licence « Libre U16 » introduite le 22/08/2021	Dispense mutation 117 b) Pratique uniquement dans sa catégorie d'âge	Le club n'a pas engagé d'équipe U16R, refus émis le 31/05/2021
S.N.I.D.	Samuel BISADIFUANA	Demande de licence « Libre U16 » introduite le 06/09/2021	Dispense mutation 117 b) Pratique uniquement dans sa catégorie d'âge	Le club n'a pas engagé d'équipe U16R, refus émis le 31/05/2021
S.N.I.D.	Junior MWINDA MUPWEDI	Demande de licence « Libre U16 » introduite le 22/08/2021	Dispense mutation 117 b) Pratique uniquement dans sa catégorie d'âge	Le club n'a pas engagé d'équipe U16R, refus émis le 31/05/2021
S.N.I.D.	Aidan ORTICA	Demande de licence « Libre U16 » introduite le 02/07/2021	Dispense mutation 117 b) Pratique uniquement dans sa catégorie d'âge	Le club n'a pas engagé d'équipe U16R, refus émis le 31/05/2021
F.C. PREMIER PLATEAU	Jérôme GAILLARD	Demande de licence « Libre Vétéran » introduite le 22/09/2021	Dispense mutation 117 b)	Le club est déclaré en inactivité partielle de fait sur la catégorie Senior depuis le 24/08/2021, date de fin des engagements.
E.S. POUILLOUX	Lenny BERGER	Demande de licence « U13 » introduite le 15/09/2021	Dispense mutation 117 b) Pratique uniquement dans sa catégorie d'âge	Le club est déclaré en inactivité partielle de fait sur la catégorie U13 depuis le 15/09/2021, suite à un forfait général.
E.S. POUILLOUX	Nathan ANDRE	Demande de licence « Libre U12 » introduite le 16/09/2021	Dispense mutation 117 b) Pratique uniquement dans sa catégorie d'âge	Le club est déclaré en inactivité partielle de fait sur la catégorie U13 depuis le 15/09/2021, suite à un forfait général.
U.S. FROTEY	Rayane HAMOUD	Demande de licence « Libre Senior » introduite le 13/09/2021	Dispense mutation 117 b)	Le club est déclaré en inactivité partielle de fait sur la catégorie Senior depuis le 31/07/2021, date de fin des engagements.
U.S. FROTEY	Senol ONLUTURK	Demande de licence « Libre Senior » introduite le 13/09/2021	Dispense mutation 117 b)	Le club est déclaré en inactivité partielle de fait sur la catégorie Senior depuis le 31/07/2021, date de fin des engagements.
A.S. LACANCHE	Noé LABOURE	Demande de licence « Libre U14 » introduite le 27/09/2021	Dispense mutation 117 b) Pratique uniquement dans sa catégorie d'âge	Le club est déclaré en inactivité partielle de fait sur la catégorie U15 depuis le 08/09/2021, date de fin des engagements
A.S. LACANCHE	Lilou SEGUIN	Demande de licence « Libre U15F » introduite le 27/09/2021	Dispense mutation 117 b) Pratique uniquement dans sa catégorie d'âge	Le club est déclaré en inactivité partielle de fait sur la catégorie U15 depuis le 08/09/2021, date de fin des engagements

DONNE une réponse DEFAVORABLE aux demandes d'exemption ci-après listées,

CLUB	IDENTITE DU JOUEUR/JOUEUSE	DATE DE LA DEMANDE	CACHET(S) APOSE(S)	MOTIF
SR DELLE	Esma ARFI	Demande de licence « Libre U19F » introduite le 26/08/2021	Mutation hors période	Le club quitté est déclaré forfait général sur la catégorie Seniors F en date du 07/09/2021
F.C. PAYS DE LUXEUIL	Noé BAUDET	Demande de licence « Libre U15 » introduite le 15/07/2021	Mutation hors période	Le club quitté est déclaré en inactivité partielle de fait sur la catégorie U15 depuis le 31/07/2021, date de fin des engagements,
F.C. PAYS DE LUXEUIL	Mounir FARCHICH	Demande de licence « Libre U17 » introduite le 29/07/2021	Mutation hors période	Courrier d'accord du club quitté pour la dispense du cachet mutation 117 d) non fourni
F.C. PAYS DE LUXEUIL	Frédéric LABREUCHE	Demande de licence « Libre U17 » introduite le 29/07/2021	Mutation hors période	Courrier d'accord du club quitté pour la dispense du cachet mutation 117 d) non fourni
F.C. PAYS DE LUXEUIL	Ylan CHENAUX	Demande de licence « Libre U16 » introduite le 29/07/2021	Mutation hors période	Courrier d'accord du club quitté pour la dispense du cachet mutation 117 d) non fourni
F.C. PAYS DE LUXEUIL	Ethan CROCHETET	Demande de licence « Libre U17 » introduite le 29/07/2021	Mutation hors période	Courrier d'accord du club quitté pour la dispense du cachet mutation 117 d) non fourni
F.C. PAYS DE LUXEUIL	Kevin GUILLAUMOT	Demande de licence « Libre U18 » introduite le 29/07/2021	Mutation hors période	Courrier d'accord du club quitté pour la dispense du cachet mutation 117 d) non fourni
EXINCOURT TAILLECOURT	Gabriel TRIMAILLE	Demande de licence « Libre U18 » introduite le 29/06/2021	Mutation hors période	Le club quitté est déclaré en inactivité partielle de fait sur la catégorie U18 depuis le 25/08/2021, date de fin des engagements,
F.C. PARON	Lucas ARROBAS	Demande de licence « Libre U17 » introduite le 12/07/2021	Mutation	Le club quitté est déclaré en inactivité partielle de fait sur la catégorie U18 depuis le 10/09/2021, date de fin des engagements,
F.C. PARON	Mathis ROTTROHER	Demande de licence « Libre U17 » introduite le 13/07/2021	Mutation	Le club quitté est déclaré en inactivité partielle de fait sur la catégorie U18 depuis le 10/09/2021, date de fin des engagements,
F.C. PARON	Corentin PANETIER	Demande de licence « Libre U17 » introduite le 12/07/2021	Mutation	Le club quitté est déclaré en inactivité partielle de fait sur la catégorie U18 depuis le 10/09/2021, date de fin des engagements,
F.C. PARON	Judexel JEAN JACQUES	Demande de licence « Libre U16 » introduite le 12/07/2021	Mutation	Le club quitté est déclaré en inactivité partielle de fait sur la catégorie U18 depuis le 10/09/2021, date de fin des engagements,

EXINCOURT E.S.	Ruben DE ABREU	Demande de licence « Libre U17 » introduite le 09/09/2021	Mutation hors période	Le club quitté a engagé une équipe en compétition U18R.
-----------------------	----------------	---	-----------------------	---

1.3 LICENCES

Situation du joueur Adrien BATTAGLIA (A.S. MEZIRE FESCHES)

Pris connaissance de la demande de M. Adrien BATTAGLIA et du club F.C. KINGERSHEIM,
 Pris connaissance du courrier du club A.S. MEZIRE FESCHES, donnant son accord,
 Vu le règlement du championnat D1 FUTSAL, dont l'article 19.12,
 La Commission,

DEMANDE aux services administratifs de la LBFCF de supprimer la licence « Libre Senior » 2021/2022 du joueur Adrien BATTAGLIA pour le club A.S. MEZIRE FESCHES,

TRANSMET à la Ligue DU GRAND EST DE FOOTBALL pour le traitement de la licence Futsal du joueur.

Situation du joueur Corentin VIMONT (C.S.M. VALDOIE)

Pris connaissance de la demande de M. Gaetan VIMONT concernant la situation du joueur Corentin VIMONT (U15),

Vu les articles 115, 116 et 117 des R.G. de la F.F.F.,

La Commission,

DIT ne pouvoir faire droit à la demande, le cas du joueur n'étant pas listé au sein des cas d'exemption du cachet « mutation » de l'article 117 des R.G. de la F.F.F.,

RAPPELLE que le joueur a la possibilité de jouer dans les limites permises par l'article 160 des R.G. de la F.F.F. (2 joueurs « mutation hors période » par feuille de match),

1.4 REGLEMENT

Courriel du club J.S. MACON en date du 27/09/2021

Pris connaissance de la demande du club J.S. MACON qui souhaite connaître le nombre d'accessions de R3 en R2 au terme de la saison 2021/2022,

Vu le procès-verbal de l'Assemblée Générale de la LBFCF du 26/06/2020,

Vu le Procès-verbal du Conseil d'Administration de la LBFCF du 02/07/2021,

Vu les Règlements de la LBFCF, dont l'article 45,

La Commission,

RAPPELLE que « *Le championnat R2 comprendra 48 équipes réparties en 4 groupes de 12 clubs.*

Les 48 équipes autorisées à participer à ce championnat sont désignées comme suit :

[...]

- les 9 équipes éligibles à l'accession ayant obtenu le meilleur classement du championnat R3 à l'issue de la saison précédente, à savoir la 1ère classée de chaque groupe (6) et les 3 meilleures 2èmes classées sur l'ensemble des groupes.

[...] »

1.5 CORRESPONDANCE

Courriel de Mme Charlotte SAULNIER en date du 28/09/2021

Pris connaissance du courriel de Madame Charlotte SAULNIER,

Vu l'article 92 des R.G. de la F.F.F.,

La Commission,

RAPPELLE la décision rendue dans son procès-verbal du 17/09/2021,

2- STATUT DES EDUCATEURS

Formation Educateurs : MM. COPPI – BOUCHER – FRANQUEMAGNE

FORMATION CONTINUE DES EDUCATEURS

THEME	DATES
Connaissance de soi	22 et 23 octobre 2021
Entrainement technique et tactique défenseurs	22 et 23 octobre 2021
Responsable technique de club régional séniors/jeunes	8 et 9 janvier 2022
Entrainement technique et tactique attaquants/GB	8 et 9 janvier 2022 - DIJON
Préformation du joueur	12 et 13 mars 2022
Préparation physique	12 et 13 mars 2022

2.1 DELIVRANCE LICENCES TECHNIQUES REGIONALES

NOM	PRENOM	Diplôme	CLUB	Bénévole /ss contrat	Fonction	Catégorie Encadrée	Recyclage avant fin de saison
DOS SANTOS	Lionel	BMF	DIGOIN F.C.A.	Bénévole	Entr. Princ.	D1	2023/2024
GOUJON	Benjamin	BEF	SPORTING FUTSAL BESANCON	Bénévole	Entr. Princ.	R1 FUTSAL	Octobre 2021
DESCHAMPS	Claire	BMF	STADE AUXERROIS	Bénévole	Entr. Princ.	U15 F	2023/2024
MOREL	Matthieu	BMF	JURA SUD FOOT	Bénévole	Entr. Princ.	U15 F	2022/2023
LECLERE	Patrick	BEES 1	F.C. CHALON	Bénévole	Entr. Princ.	D3	Exempté
JOHAN	Marion	BMF	F.C. NEVERS	Bénévole	Entr. Princ.	U11	2023/2024
DA CUNHA	Eduardo	BEF	F.C. GUEUGNON	Bénévole	Entr. Princ.	U16R	2021/2022
RIOTOT	Kevin	BEF	A.S. JURA DOLOIS	Bénévole	Entr. Princ.	U13 D	2022/2023
JACQUOT	Laurent	UEFA (B)*	ARCADE FOOT – PAYS LUNETIER	Bénévole	Entr. Princ.	R3	31/12/2021 Fin de la date de validité de l'équivalence.

2.2 CONTRAT / AVENANT DE CONTRAT ENTRAINEUR REGIONAL PROFESSIONNEL

Situation de l'entraîneur Guillaume SALLANDRE (A.J. AUXERRE)

La Commission,

DONNE un avis favorable à l'avenant de contrat de M. Guillaume SALLANDRE (Section sportive élite) avec le club A.J. AUXERRE.

2.3 CORRESPONDANCES

Décision de la Commission Fédérale du Statut des Educateurs

Pris connaissance des décisions de la Commission Fédérale du Statut des Educateurs du 16/09/2021.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel.

Le Président,

Jean-Marie COPPI

Le secrétaire de séance

Guillaume CURTIL